

L'Humanité Rouge



Quotidien des communistes marxistes léninistes de France

BP 61 75661 Paris Cedex 18
CCP 30 226 72 D La Source

AU SOMMAIRE

- Page 2 : - Non aux CES brasiens
- USA-Japon : les contradictions s'approfondissent.
- Page 3 : - Mobilisation générale pour les 60 millions !
- Un appel nous écrit
- Page 4 : - Les atteintes au droit de grève :
- Editorial
- Marchais contre les grévistes d'Antenne 2

REUNION D'INFORMATION organisée par le Comité Zimbabwe

Samedi 17 décembre 1977 à 15 h
68, rue de Babylone
Paris 7e - Métro St-François-Xavier

BEULLAC SE SURPASSE...

De plus en plus nerveux devant la colère que provoquent les fermetures d'entreprises et les licenciements massifs, Beullac ne sait plus quoi inventer pour tromper l'opinion publique. C'est ainsi qu'il vient de pousser un grand cocorico, largement répercuté par la presse aux ordres du gouvernement. La raison de ce triomphe démesuré ? Des chiffres publiés par le ministère du Travail indiquant une prétendue baisse de 4 % du nombre de «demandes d'emploi non satisfaites». Il n'en faut pas plus à Monsieur Beullac pour se griser et décerner avant qu'il ne soit trop tard des félicitations au patronat et au gouvernement.

Il ne s'agit là en réalité que de poudre aux yeux. Les chiffres de Beullac cachent tout bonnement qu'en novembre 1977, il y a 138 000 chômeurs de plus qu'en novembre 1976, soit 13,3 % de hausse. Par ailleurs, les chiffres de Beullac cachent également que plus de 100 000 jeunes chômeurs ont été retirés de la circulation par un tour de passe-passe qui n'a rien à voir avec une réelle embauche. Ce passe-passe, c'est les «stages-formation» (46 396 personnes), les «stages pratiques en entreprise» (53 538) ou encore les «stages d'apprentissage» (64 101).

En effet, à l'issue de ces stages, aucune garantie d'emploi n'est assurée. Faites le calcul et vous verrez que la prétendue baisse de 25 600 chômeurs correspond en réalité à une hausse certaine de chômage. Mais ce n'est pas fini : comme dans les stages de formation prévus par Beullac, il y a encore 70 000 places vacantes, on peut être sûr que le mois prochain Beullac pavosera une nouvelle fois.

Chili

CORVALAN VEUT REMETTRE ÇA

Non content de porter une écrasante responsabilité dans la tragédie sanglante du Chili, Luis Corvalan, le secrétaire général du Parti communiste chilien, est en train de récidiver. On se souvient que pour désarmer le peuple et le convaincre de la possibilité du «passage pacifique», les révisionnistes chiliens vantaient l'esprit démocratique de l'armée chilienne et son loyalisme.

C'est ainsi que le général Pinochet, pendant un temps déguisé en «démocrate», put organiser le coup d'État que l'on sait. Mais cela n'a pas suffi. Au cours d'une conférence de presse, tenue ce mardi à Paris et organisée par le PCF, Luis Corvalan qui arrivait de Moscou a annoncé : «Des secteurs démocratiques des forces armées auront un rôle important à remplir dans un futur gouvernement populaire !»

Et Corvalan a poursuivi, pour mieux blanchir la démocratie chrétienne chilienne à qui le PC chilien faisait les yeux doux, et qui, elle, faisait les yeux doux à Pinochet :

«L'Unité populaire n'est pas seule à lutter pour en finir avec la dictature fasciste. La démocratie chrétienne le fait aussi»

Pour les révisionnistes de tous les pays, la règle est la même : désarmer les masses populaires et s'appuyer sur les forces de la grande bourgeoisie. C'est la raison pour laquelle tous les révisionnistes veulent dissuader le peuple de recourir à la violence armée, qu'ils qualifient mensongèrement de «bain de sang» alors que les faits montrent que c'est la prétendue voie pacifique qui est une voie sanglante.

ZIMBABWE

LA VICTOIRE DU PEUPLE EST INELUCTABLE

Communiqué de presse de la ZANU au sujet des massacres de Chimoio

«Les forces ennemies racistes de Ian Smith, soutenues par celles de Vorster, premier ministre raciste d'Afrique du Sud, ont attaqué deux de nos camps de réfugiés au Mozambique (1) (...)
»Nous avons perdu en tout une centaine de cama-



Près de 40 enfants massacrés.

rades, pour la plupart des enfants, des mères de famille, des malades et des handicapés physiques. Trente-cinq élèves, âgés de 9 à 14 ans, ont été brûlés vifs dans leur classe, huit malades qui étaient conduits à l'hôpital de Chimoio, ont été fusillés par un commando et l'ambulance qui les transportait, incendiée. Vingt-cinq malades ont été aussi froidement abattus dans un autre hôpital qui a été brûlé. L'ennemi a également détruit des équipements agricoles, tels que des tracteurs, du matériel de transport, des moto-pompes et d'autres équipements du même genre (...)

»Nous tenons à souligner que ces attaques ont été le fait de forces combinées de l'armée rhodésienne, de l'armée d'Afrique du Sud et de forces israéliennes, ainsi que de mercenaires fournis par les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest et d'autres pays européens... L'utilisation d'avions français et l'engagement de mercenaires des pays européens font de ces pays des complices dans les crimes de génocides et d'agression perpétrés à la fois contre le peuple du Mozambique et celui du Zimbabwe. L'engagement des Anglais et des Américains dans la préparation de ces attaques démontre que leur plan de négociations pacifiques n'est qu'une plaisanterie (...)

»Si ces attaques avaient pour but de casser les reins à la ZANLA et à la ZANU (2) membres du Front patriotique, elles ont de ce point de vue lamentablement échoué, et l'ennemi le sait bien. Nous l'avons répété à maintes reprises : nous n'avons pas de camps militaires où que ce soit au Mozambique. Nos bases militaires sont bien établies à l'intérieur du Zimbabwe. Des milliers de nos combattants ont pénétré le pays, en long et en large, et ils poursuivent l'ennemi chaque jour et à chaque heure.
»Il ne fait aucun doute que les récentes attaques

étaient calculées, dans l'esprit de l'ennemi, pour créer des conditions favorables à un règlement interne négocié entre Ian Smith et certains groupes africains à l'intérieur du pays. De telles négociations ne sont rien d'autre qu'une trahison de la cause des masses africaines du Zimbabwe. Tous ceux qui disent oui à ces conversations n'ont rien d'autre à attendre que d'être considérés comme des traîtres, qui seront condamnés par les masses révolutionnaires du Zimbabwe, et par leurs propres enfants (...)

»Cette année 1977 est pour le peuple du Zimbabwe une année décisive au cours de laquelle sa lutte armée aura pris, quelle que soit la tactique que l'ennemi emploie, un nouveau visage. D'ores et déjà, l'ennemi a engagé toutes les forces qu'il pouvait engager, dans l'ensemble du pays, contre nos propres forces. Nous opérons dans de nombreuses zones, où l'administration locale de Smith s'est effondrée, son économie s'écroule chaque jour un peu plus,

et il subit des pertes alors que nous consolidons notre position dans les zones semi-libérées. Nous ne pouvons pas perdre. Nous ne perdrons pas. Nos forces grandissent plus que jamais : cela reflète la force de notre combat, cela montre clairement qui sera le vainqueur et qui sera le vaincu. Notre cause est celle du peuple et la victoire du peuple est inéluctable.

Communiqué transmis lors de la conférence de presse tenue le mardi 13 novembre à Paris par le Comité Zimbabwe (extraits).

(1) Les deux camps se trouvaient à proximité de la ville de Chimoio au Mozambique, à 80 km de la frontière avec le Zimbabwe (Rhodésie).

(2) ZANLA : forces armées de la ZANU, principale organisation du Front patriotique avec la ZAPU.

Menace d'expulsions d'étudiants marocains

MANIFESTATIONS A DIJON ET BESANÇON

Plus de 1 000 personnes, parmi lesquelles de nombreux étudiants, ont manifesté à Dijon et 2 000 à Besançon (avec forte participation des Lip) pour protester contre l'arrêté d'expulsion visant deux étudiants marocains, sous prétexte qu'ils soutiennent le Front Polisario. Ils sont de plus membres de l'UNEM (Union nationale des étudiants marocains), interpellés par Hassan II, ce qui leur vaudrait la prison s'ils retournaient au Maroc : on sait ce qu'y sont les conditions de détention contre lesquel-

les luttait Saïda Menebhi, morte dimanche après 32 jours de grève de la faim. Les deux étudiants (inscrits en Sciences économiques à la faculté de Besançon) ont été «mis à l'abri» par des amis.

Au moment où l'impérialisme français engage chaque jour un peu plus ses forces d'intervention en Mauritanie et laisse courir les assassins de Laid Sebaï, honteusement couverts par le gouvernement, de telles manifestations sont une riposte nécessaire qui doit s'amplifier.



Non aux CES brasiers

Il y a cinq ans, le tragique incendie du CES Pailleron, dans le 19^e arrondissement de Paris, avait révélé l'ampleur du scandale des constructions scolaires, souvent effectuées selon des procédés qui sont un défi à la sécurité des enfants et du personnel.

Une allumette ou un court-circuit suffisent à transformer en quelques minutes de telles constructions en véritables brasiers et en réservoirs de gaz asphyxiants. Rappelons que les victimes de Pailleron sont mortes asphyxiées par les gaz toxiques dégagés par la combustion des panneaux en polystyrène. Actuellement, 82 établissements scolaires, construits selon le procédé CLASP ou C/M (celui de Pailleron), existent en France. Ils sont particulièrement nombreux dans la banlieue parisienne ainsi que dans des départements tels que la Charente-Maritime (7 établissements), l'Isère (7 également), le Rhône (5), le Nord (4).

A côté du modèle CLASP, il existe un autre procédé de construction très proche du précédent et aussi dangereux : le procédé Bender. Les établissements construits selon ce procédé sont au nombre de plusieurs centaines. On conçoit donc l'énormité du scandale et des dangers encourus.

En effet, au total plus de 700 établissements sont construits selon l'un ou l'autre de ces deux procédés.

Depuis l'incendie tragique de Pailleron, les pouvoirs publics se sont contentés de mesures partielles telles que la construction d'escaliers extérieurs d'évacuation. Ces mesures n'ont en rien résolu les problèmes de sécurité. Les établissements dangereux restent dangereux.

En cinq ans, cinq établissements, construits selon le procédé CLASP, ont été détruits par un incendie. Ce sont Pailleron, un CES de Nice en 73, un de Sarcelles en 73, un de Canteleu en 74 et le lycée de la Celle-Saint-Cloud, cette année.

Les parents prennent part à l'action

Dans certaines localités,

des parents sont passés à l'action.

A Pau, les parents d'élèves avaient entamé une action pour faire détruire et reconstruire les deux CES de la ville. Ils n'y sont pas arrivés en totalité, mais les travaux qu'ils ont imposés sont de nature à améliorer considérablement la sécurité. Par exemple, la totalité du polystyrène a été enlevée. Pour cela, tout l'intérieur du CES a été « déshabillé ». Deux escaliers extérieurs en dur ont été construits, des appareils de désenfumage ont été installés. Des installations coupe-feu ont été installées, tous les vingt mètres, à l'intérieur des faux plafonds, etc.

Le 26 novembre, les parents d'élèves du CES « Politzer » de Bagnolet ont occupé les locaux.

Le 12 décembre, les parents d'élèves du CES « Politzer » d'Ivry occupaient aussi le CES pour protester contre les mauvaises conditions de sécurité.

Nous devons soutenir ces actions, voire les impulser.

Pour savoir si un CES ou un lycée est du type CLASP ou Bender, il faut demander au chef d'établissement les procès-verbaux de la commission de sécurité. Le chef d'établissement est tenu de vous les communiquer. Il est possible de participer aux réunions des commissions de sécurité. Pour cela, s'adresser aux autorités académiques ou à la préfecture.

Dans le cadre des journées portes-ouvertes, des conseils de classe il faut demander à vérifier les questions de sécurité.

Intervenir auprès des municipalités, autorités académiques, de la préfecture, pour leur signaler toutes les malfaçons et toutes les anomalies constatées.

L'Association des familles des victimes de l'incendie du CES Pailleron, 12 rue Meynardier, 75019 est prête à donner toute aide nécessaire pour engager toute action concernant la sécurité dans les établissements scolaires.

● USA-Japon

LES CONTRADICTIONS S'APPROFONDISSENT

Il n'est pas un jour où les USA ne réprimandent fortement le Japon et n'exercent diverses pressions à l'encontre de ce pays du second monde. Le déficit commercial des USA (importations supérieures aux exportations) a atteint un chiffre record : trois milliards 100 millions de dollars en octobre, estimé pour 1977 à 28 milliards. Et les officiels américains attribuent en premier cette aggravation spectaculaire de leur déficit à l'attitude commerciale du Japon.

Ce que reprochent les USA au Japon, c'est de trop exporter, entendons par là de trop concurrencer les produits américains sur le marché mondial. Ils lui reprochent encore d'importer pour 80 % de matières premières et seulement 20 % de produits manufacturés. Ce qu'ils exigent : que le Japon importe plus. Autrement dit, qu'il achète plus de produits industriels américains et contribue ainsi à réduire le déficit des USA.

Le gouvernement américain s'en prend donc au Japon. Il le rend seul responsable de la chute du dollar : il critique son excédent commercial qui valorise le yen et vient accélérer la baisse du dollar par rapport au yen. En même temps, il annonce, non sans arrogance, le maintien du déficit commercial US au-dessus de 20 milliards de dollars par an durant les prochaines années. Or, ce déficit se traduit par une augmentation continue de dollars donnés en paiement des achats US et venant baisser le cours du dollar. Il est vrai que le financement de ce déficit ne pose aux USA aucun problème puisqu'il se fait en dollar, monnaie internationale : il leur suffit de faire tourner la planche à billets.

Ainsi, non seulement les USA émettent des dollars

par milliers en soldant leur énorme déficit commercial, dans leur propre monnaie, mais encore ils avouent tranquillement que ce déficit considérable se perpétuera pendant plusieurs années encore. Mais — et c'est là où les choses se gâtent — au même moment, le Japon et la RFA, les plus gros exploités des pays du second monde, annoncent des excédents commerciaux records. Cela vient revaloriser leur monnaie. Résultat : les spéculateurs convertissent en deutsch-marks (DM) ou en yens les dollars qu'ils détiennent en abondance du fait des règlements des achats US. Cette spéculation à la hausse contre le dollar ne peut que précipiter la chute de celui-ci et porter des coups au système monétaire international.

En effet, les monnaies étant toutes liées indirectement au dollar, le « basculement » de celui-ci vers les monnaies plus fortes (DM, yen) viennent ébranler le système monétaire international. L'écart se creuse entre les monnaies faibles (lire, franc français) qui accompagnent le dollar dans sa chute et les monnaies fortes (Yen, DM).

Certes, la bourgeoisie monopoliste US tire le plus grand profit possible de la baisse du dollar dans sa lutte pour les débouchés sur le marché mondial. Que l'on se souvienne, lors de la deuxième dévaluation du dollar en 1973, de l'achat du Boeing américain au détriment de l'Airbus européen et l'on voit combien la dévaluation du dollar est

utilisée en tant qu'instrument de guerre commerciale. Toutefois, cette dévalorisation du dollar ne donne qu'un avantage temporaire dans la lutte pour les débouchés internationaux. Et les oscillations du dollar risquent d'être fort mal

maitrisées et de précipiter le chaos monétaire international ; ainsi, lorsque les ventes massives du Japon sur le marché mondial viennent valoriser le yen et que la spéculation se déchaîne, jouant en baisse sur le cours du dollar.

Ceci entre dans le cadre de la guerre commerciale

qui s'est développée, ces dernières années, entre les USA d'un côté, l'Europe de l'Ouest et le Japon de l'autre. C'est le reflet du développement de la lutte des pays impérialistes pour le contrôle du marché. Cela vient encore confirmer le caractère déclinant de l'impérialisme US.

● Afrique du Sud



A la manifestation pour protester contre la mort de Steve Biko.

La police a arrêté dimanche, M. Quraish Patel, un journaliste sud-américain d'origine indienne travaillant au « Daily-News » de Durban.

C'est le deuxième journaliste de ce journal à avoir été arrêté en trois semaines, en vertu de la loi contre le terrorisme, loi qui autorise le régime raciste d'emprisonner toute personne

sans jugement. Actuellement, dix journalistes sont dans ce cas.

Selon le dernier bilan publié par l'Institut des relations sociales, 714 personnes, la plupart des Africains, sont détenus dans les prisons de Vorster sans aucun procès et la majorité d'entre elles sont emprisonnées en vertu de la loi contre le terrorisme.

● Iles Canaries

Lundi, un mot d'ordre de grève générale avait été lancé par la Confédération canarienne des travailleurs à la suite des nombreuses grèves dans les principales industries de l'île comme le tabac, le tourisme, la pêche et les transports urbains. A la fin de la matinée, des barricades se dressaient dans le quartier du port mais les heurts les plus violents se sont déroulés près de l'université de Laguna où un peloton de la garde civile est intervenu contre les manifestants. Les policiers ont ouvert le feu, tuant une jeune femme de 22 ans ; un autre fut grièvement blessé.

● Etats-Unis

Les mineurs en grève s'opposent à tout sabotage de leur grève dans différents districts miniers. A Rockport, dans l'Indiana, plus de trois cents grévistes sont intervenus

pour empêcher les jaunes de travailler. Ils avaient auparavant désarmés un garde.

En Pennsylvanie, un train de charbon a été bloqué pendant plusieurs heures par les grévistes.

● Thaïlande

Au cours d'attaques menées par les communistes dans le sud de la Thaïlande, deux soldats ont été tués et plusieurs autres blessés. Les combattants communistes ont détruit et attaqué un chantier minier dans la même région.

● Argentine

Une vingtaine de parents de disparus ont été enlevés, jeudi soir, à Buenos Aires. La plupart des personnes enlevées sont des mères de disparus. C'est à la suite d'une réunion qui avait pour but de recueillir les fonds nécessaires à la publication dans la presse d'un avis payant,

qu'a eu lieu l'enlèvement ainsi que le vol de l'argent réuni. Depuis, il n'y a aucune nouvelle de ces personnes disparues.

Toutefois, l'avis est paru dans un journal. Ce communiqué, signé de 800 personnes, demande que soit publiée la liste des détenus.

● Allemagne de l'Ouest

Le parquet fédéral Ouest allemand vient de confirmer l'importance des secrets militaires livrés par l'espionne Renate Lutze

réemment arrêtée en compagnie de son mari et de treize autres membres d'un réseau d'espionnage Est-allemand.

L'espionne, secrétaire au service social du ministère de la Défense, aurait eu accès à plus de 1 000 dossiers ultra-secrets de l'armée portant sur les lignes directrices de la politique de défense de la RFA, les mesures d'alerte de l'armée, les dispositifs d'urgence en cas d'attaque étrangère. Un cinquième de ces dossiers avaient trait à la stratégie de l'OTAN.



MEETING BOLIVIEN

Pour une amnistie générale et sans restriction

Organisé par le Comité de solidarité avec la lutte du peuple bolivien

JEUDI 15 DÉCEMBRE DE 19 h à 23 h

Présentation — film de Sanjines — débats — musique bolivienne.

A la Maison du Canada
Cité Universitaire, boulevard Jourdan
Paris XIV



SOUSCRIPTION

Mobilisation générale
pour les 60 millions !Soirée de soutien à
l'Humanité rouge

Vendredi 16 décembre à 20h 30

à RENNES

Salle de la cité, rue St-Louis

Au programme

- Théâtre et chants
- Montage diapositive sur l'histoire du Parti communiste marxiste-léniniste de France (PCMLF)

Un membre du comité de rédaction de l'Humanité rouge participera à cette soirée et répondra à vos questions

Le 11 décembre le montant de la souscription était de 35 millions Il nous faut encore 25 millions en moins de trois semaines !

ABONNEMENTS A L'HUMANITE ROUGE

QUOTIDIEN

	Pli ouvert (sous bande)	Pli fermé (sous enveloppe)
1 mois	20 F	44 F
3 mois	60 F	132 F
6 mois	120 F	264 F
Soutien	150 F	300 F

QUOTIDIEN AVEC SUPPLEMENT BIMENSUEL

1 mois	26 F	54 F
3 mois	78 F	164 F
6 mois	156 F	368 F
Soutien	200 F	400 F

Un appelé nous écrit

Restructuration et retour du service
militaire à 18 mois ?

Un appelé nous écrit pour nous faire part de quelques faits et réflexions concernant l'armée de terre qui témoignent que des mesures antipopulaires se préparent.

Tout d'abord, il apparaît que l'armée française se restructure. Citons comme témoignages : la dissolution de régiments comme le 3e RI, le 1er juin à Nîmes, etc. des créations comme le 4e régiment étranger d'infanterie (la Légion) à Castelnaudary ; la professionnalisation accrue dans les régiments d'infanterie de marine (RIMA), où il y a de plus en plus d'engagés et de moins en moins d'appelés.

Voici d'ailleurs un extrait d'une brochure distribuée dans les RIMA : « Les troupes de marine (TDM), par leur participation majoritaire à la force terrestre d'intervention et par le développement de la professionnalisation, évoluent vers une disponibilité opérationnelle accrue, orientée sur l'outre-mer, départements et territoires d'outre-mer et jeunes Etats francophones, en butte à des difficiles problèmes et objets de convoitises, sont plus que jamais le théâtre d'une aventure humaine à la mesure des TDM ».

Rappelons qu'avec l'affaire des prisonniers français retenus par le Front Polisario, un remue-ménage a eu lieu dans un certain nombre de casernes. Ainsi, à Paris, on a pu voir sortir d'une caserne des camions militaires dont les occupants disaient qu'ils allaient « en Afrique », ou bien, dans la région Languedoc-Roussillon où, dans un journal de l'armée, était signalé en octobre le départ d'un adjudant pour la Mauritanie, en novembre le départ de deux adjudants du 53e GD

de Marseille pour Nouakchott (Mauritanie) et d'un autre pour N'Djamena (Tchad)...

D'autre part, les appelés sont souvent dirigés, dès maintenant, vers des emplois de domestiques pour les officiers, comme dans les écoles de l'armée.

Cette restructuration est mentionnée dans tous les documents distribués aux appelés de l'armée de terre. Ces mesures favorisent une armée de métier et une intervention rapide et sans hésitation outre-mer. Il n'est pas non plus douteux qu'une telle armée interviendrait dans le cas d'émeute en France. De plus, le bourrage de crâne anticivils, anti-communiste, antipopulaire (et anti-appelés présentement) préparent les conditions de la professionnalisation, même s'il subsiste des divergences au sein de la bourgeoisie.

D'autre part, il est fortement question d'un changement dans la durée du service militaire. D'après la loi française actuelle, il est de 18 mois. Il avait été porté à 12 mois par décret ministériel (la loi restant toujours en vigueur). Différents témoignages indiquent qu'il repasserait à 16 ou 18 mois en février 1978 (classe 02/78) : un appelé a vu dans son bureau, à X, une note comme quoi le service passera à 16 mois en février 1978 ; un colonel, durant des manœuvres à Draguignan, a déclaré aux appelés : « Vous avez de la chance par rapport à vos collègues de la 02/78 qui feront 18 mois » ; des rumeurs et déclarations d'of-

ficiers circulent dans les RIMA à Fréjus, à Sète...

C'est Messmer qui, mercredi dernier à la télévision, parlait de « service volontaire à 18 mois », que ceux qui le feraient auraient des postes privilégiés. Les lycéens et lycéennes (en classe terminale) qui participaient à l'émission, ont pris nettement position contre l'armée de métier.

C'est également Soisson, secrétaire national du parti giscardien (le PR) qui, le 7 décembre, tout en parlant des problèmes de la Défense, mentionnait la « rénovation du service national » et qui proposait « un service national civil pour utiliser les jeunes que l'armée ne

pourra pas employer ».

Autrement dit, il s'agirait pour le pouvoir de recruter de la main d'œuvre gratuite au service des monopoles et de ne leur donner aucune instruction militaire.

Outre que la question de la durée du service militaire apparaît comme le complément de la professionnalisation de l'armée, il y aurait réduction en fait du nombre d'appelés en les sélectionnant pour permettre de mettre sur pied une forte armée de métier. Nous disons NON à une armée de métier qui serait encore plus dangereuse pour le peuple.

- Foyers Sonacotra de Chelles et de Torcy (Seine et Marne)

Alerte à la bombe

Mardi 14 décembre, vers 20 heures, un coup de téléphone anonyme annonçait qu'une bombe allait éclater dans la nuit au foyer Sonacotra de Torcy (en grève depuis huit mois) et une autre au foyer de Chelles (en grève depuis un an et demi). Sur ordre de la police, aussitôt alertée, tous les résidents durent quitter leurs chambres et attendre l'inspection des pompiers. Aucune bombe ne fut découverte. Cependant, la menace pèse sur les résidents. Déjà, un certain nombre ont préféré aller coucher ailleurs, certains mêmes ont sorti leurs couvertures dehors et se sont allongés dans le froid à l'extérieur du foyer.

Les comités de résidents sont bien décidés à ne pas laisser ainsi intimider leurs camarades des foyers. Déjà, à Chelles et Torcy, ainsi qu'à Noisiel tout proche, des rondes et tours de garde sont organisés.

Camarades lecteurs et diffuseurs, l'Humanité rouge quotidien paraît sur 8 pages, une fois par semaine, dans les éditions datées du vendredi. Dans ce numéro spécial, quatre pages sont consacrées à la bataille politique de 1978, menée par les marxistes-léninistes de France. Cette semaine, nous parlerons de la campagne que nous allons mener, à Genevilliers et à Paris 19e.

Camarades, pour une plus ample diffusion de ce numéro spécial, passez vos commandes à l'administration : l'Humanité rouge BP 61 - 75861 - Paris Cedex 18.

En bref... En bref... En bref... En bref... En bref...



Ce dessin est paru dans « Avant-Garde », organe de la Jeunesse de l'organisation de jeunesse du PCF. Peu après, le théoricien ultra-opportuniste du PCF, Ellenstein (« Pour-quoi le pape ne serait-il pas communiste ? ») voici que ce sont les « JC » qui se mettent à faire des appels du pied sans vergogne aux chrétiens. A quand l'entrée de Marchais dans les ordres religieux ?

Racisme ouvert

Une entreprise de sondage, SEREQUIP, a récemment recruté des étudiants pour des enquêtes de courte durée. Des étudiants étrangers se sont présentés et ont été refusés. Il leur a été ouvertement dit que c'était parce qu'ils étaient étrangers.

Rappelons que même au titre de la loi bourgeoise française, le racisme tel qu'il s'exprime ici est un délit condamnable par la loi. Une loi qui ne sert pas à grand chose, puisque c'est l'Etat capitaliste lui-même qui suscite le racisme, par la campagne gouvernementale : « les immigrés sont responsables du chômage ».

(information communiquée par un cercle de la Jeunesse communiste marxiste-léniniste de France, de la région de Brest.

Le cynisme des patrons

Dans le « Républicain de l'Essonne », hebdomadaire bourgeois, il y a plusieurs semaines qu'un certain « Monsieur emploi » est né. Cette initiative est patronnée par la Chambre régionale de commerce et d'industrie. Le but : faire croire que le chômage... il se résorbe.

Titre du « Républicain » du 1er décembre : « Monsieur emploi : 2.265 propositions, 260 concrétisations, 338 contacts ».

Le 8 décembre, sous le prétexte « Demandeurs d'emploi, sachez vous présenter », la Chambre de commerce et d'industrie de Corbeil donne des conseils pour une lettre de candidature. Notamment : indiquer que le demandeur doit préciser une fourchette de salaire désiré. Ce qui permet de rejeter ceux qui demandent trop et de mieux exploiter ceux qui n'ont osé demander qu'un salaire réduit.

Et si vous ne trouvez pas de travail, eh bien dites-vous bien que c'est parce que vous ne savez pas y faire... (d'après une correspondante)

L'OAS rend la justice

Le colonel Argoud, ancien chef de l'Organisation armée secrète, ancien successeur de Salan à la tête des militaires favorables à l'« Algérie française », ancien instigateur du putsch militaire d'extrême-droite d'avril 1961 avait été condamné à la détention criminelle à perpétuité, en 1963, puis, grâcié en juin 1968, sans doute parce que le gouvernement gaulliste avait alors besoin d'hommes de main dans son genre, pour assurer l'« ordre » en plein mouvement révolutionnaire.

Voilà que le 12 décembre, Argoud se retrouve au tribunal. Pas comme accusé, mais comme « expert en graphologie » à la cour d'appel de Nancy. Belle promotion... grande clémence du gouvernement...

Rappelons que les assassins de l'ouvrier algérien Laïd Sebâï avaient signé leur crime du nom de Delta, pour bien montrer qu'ils se recommandaient de l'OAS.

On voit quels genres de service Argoud pourra rendre aux tribunaux du ministre Peyrefitte...



Les étudiants de l'École normale supérieure de l'enseignement technique manifestent Ça bouge dans l'enseignement

Les étudiants de l'ENSET de Cachan ont manifesté, mardi après-midi, de la Sorbonne jusqu'à proximité du ministère de l'Éducation nationale. A eux étaient joints d'autres étudiants et c'est un cortège très combatif qui, de 15 h à 18 h, fit largement connaître dans Paris les problèmes de l'École normale supérieure de l'enseignement technique :

«Le gouvernement voudrait liquider les sections littéraires de l'ENSET, réduire le recrutement des autres sections, faire une croix sur les IPES (*) qui permettent à des milliers d'étudiants d'être formés comme enseignants. En même temps, il menace les postes aux concours de recrutement : cette année, mille postes devraient être supprimés».

C'est ainsi que le tract qu'ils diffusaient tout au long de la manifestation présentait la situation. C'est ce que l'on retrouvait sur leurs banderoles (faites avec un grand soin) et sur les ballons qu'ils envoyaient un peu partout.

Mais la première bande-rolle était celle protestant contre l'intervention des CRS, dans la nuit du 7 au 8, à l'École en grève et occupée pour obtenir les revendications posées.

L'humour était présent dans la manifestation et les réflexions fusaient face aux flics barrant l'accès du ministère : telle celle-ci d'un élève qui, leur ayant lancé un ballon, leur disait :



«Pas de police à l'école».

• Angers

Malgré les attaques de l'UL-CGT, les chômeurs s'organisent

Jusqu'au mois de septembre dernier, il existait localement un comité de chômeurs : le comité CGT.

Mais ce dernier, disaient de nombreux chômeurs, est dirigé par des non chômeurs et de plus il se borne à un rôle d'assistance sans organiser les chômeurs pour la lutte en dehors des défilés lors des grèves de 24 heures.

Au mois de septembre, la CFDT «lançait» aussi un comité de chômeurs. Mais l'objectif visé par le bureau de l'UL était plus de concurrencer la CGT que d'organiser les chômeurs.

Aussi, plusieurs chômeurs ont-ils décidé de constituer un comité regroupant les travailleurs syndiqués CGT,

«150 de vos copains sont venus jouer chez nous ; jouez donc un peu vous aussi».

Il y avait aussi des chansons comme celle-ci, sur l'air des «Prolétaires» de Gilles Servat :

Et de tous ces policiers
Qu'est-ce qu'on va en faire ? (bis)

On les mettra à la porte
Qu'ils restent donc dans leurs casernes

On gardera nos littéraires

Le ministère refusant de recevoir une délégation, un long sit-in bloqua longtemps la circulation dans le quartier ; une consigne très hâtive de dispersion donnée par le SNES fut copieusement huée.

Il s'agit maintenant de renforcer et d'élargir le mouvement puisque, jusqu'à maintenant, le gouvernement n'a répondu que par ses flics. Une réunion a lieu ce mercredi 14 à 14h à l'ENSET dans le but de «faire le point de la mobilisation et d'envisager les moyens de l'élargissement de l'action».

C'est le problème de la formation des enseignants qui est posé, et en particulier de ceux qui sont destinés à assumer l'enseignement technique : c'est un problème qui concerne tous les travailleurs, toute la classe ouvrière !

Le cellule Chou En-lai du Parti communiste marxiste-léniniste de France a édité un bulletin spécial appelant agents et élèves de l'École à s'unir contre la répression.

Editorial

Les atteintes au droit de grève

En 1963, suite à une grève très longue et très dure des mineurs, le gouvernement de De Gaulle décida d'instituer le préavis de grève de cinq jours dans la fonction publique et autres services prétendument publics. Il s'agissait avant tout de faire barrage à la combativité des travailleurs et d'organiser un plan de bataille antigreve pour faire échec aux revendications.

Ce préavis de grève de cinq jours que l'on doit déposer avant tout conflit a été accepté de fait par les directions syndicales. Bien plus, à chaque fois que les travailleurs du secteur public et nationalisé entendent secouer ce joug du préavis, les responsables syndicaux hurlent à l'irresponsabilité, à la provocation.

Ce préavis constitue une atteinte réelle au libre exercice du droit de grève. Il est une arme entre les mains de l'État patron. Pourtant en 1974, la grande grève des postiers balaiera le préavis et aucune sanction à l'époque ne viendra frapper les gré-

vistes. Bien qu'elle fut un échec, cette grève montra néanmoins qu'il était possible et juste de balayer la légalité bourgeoise.

Avec les récentes grèves de

Le gouvernement l'a dit :

«Nous ne porterons pas atteinte au droit de grève... mais...»



l'EDF et des cheminots, le gouvernement capitaliste a mené une grande campagne contre le droit de grève dans le secteur nationalisé. En é-

change de vagues promesses de négociations les dirigeants syndicaux EDFCGT et CFDT annulent les grèves prévues cette semaine. C'est une honteuse capitulation sans condition ni contre-partie. En fait, les directions syndicales se font les complices actifs de l'atteinte au droit de grève.

Bien plus, Georges Marchais, cet anticommuniste de première main, est parti en guerre contre le droit de grève. Il a attaqué les grévistes d'Antenne 2 et a tenu les mêmes propos que la clique à Giscard, c'est-à-dire : «sans remettre en cause le droit de grève des travailleurs» il a condamné la juste grève des travailleurs d'Antenne 2, faite parait-il pour l'empêcher de parler. C'est bien une honte.

Il existe donc bien, malgré les coups de gueule passagers, une étroite liaison entre les propos de Marchais et Giscard. Ni l'un ni l'autre ne représentent les ouvriers, l'un et l'autre sont au service du capitalisme.

Grève à Antenne 2 (2e épisode)

Marchais face aux luttes des travailleurs

La grève se terminant le mercredi à 16 h, la direction voulut obliger les travailleurs de la 2e chaîne à remplacer leurs collègues de la SFP (Société française de production) qui, eux, s'étaient mis en grève la veille du 1er décembre (Voir HR No 783), c'est-à-dire le 30, jour de l'émission «Questions de temps».

Furieux d'être obligés de jouer les jeunes vis-à-vis de leurs anciens collègues de l'ex-ORTF, ils refusèrent d'obéir. Mais la di-

rection les menaça, s'ils ne travaillaient pas, de sanctions telles que le licenciement pur et simple, puisqu'ils faisaient alors grève sans le préavis de cinq jours. Mais les travailleurs cédèrent, pas assez soutenus par certains dirigeants CFDT, et pas du tout par ceux de la CGT, mais décidèrent de déposer un nouveau préavis de grève pour la semaine suivante, qui bloquait encore une fois... l'émission sur les partis politiques (les six partis politiques traditionnels).

Le 6 décembre, jour de la grève, les travailleurs demandèrent au présentateur du journal de 20 heures d'expliquer aux téléspectateurs les raisons réelles de leur grève, mais la direction obligea le journaliste à annoncer que le rituel «en raison de la grève d'une certaine catégorie du personnel, programme minimum».

Les travailleurs, habitués à ce genre d'attitude de la direction d'Antenne 2, furent beaucoup plus surpris par celle de Marchais (qui devait pontifier avec les autres partis politiques), qui les accusa de ne pas faire grève quand Barre et Giscard doivent passer !

Après que Marchais ait téléphoné une demi-heure à Edmond Maire, le bureau de la CFDT d'Antenne 2 devait publier dans toutes les sociétés de l'ex-ORTF le communiqué suivant :

«Suite à la réaction du Parti communiste français qui, sans remettre en cause le droit de grève des tra-

vailleurs» s'étonne que les personnels d'Antenne 2 fassent coïncider leur action avec la programmation d'une émission dans laquelle devait s'exprimer le Parti communiste»

Le SURT/CFDT précise :

— 1) que pour la CFDT, l'indépendance des syndicats à l'égard des partis politiques, quels qu'ils soient, constitue un principe intangible et une réalité

— 2) que les actions sont décidées par les travailleurs quand leurs revendications se heurtent à l'intransigeance des directions et non pas en fonction de la nature des programmes.

— 3) que le combat qu'il mène pour l'indépendance des grands moyens d'information et pour le libre exercice du droit de grève des personnels de la radio et télévision, ainsi que des autres services pu-

blics, concerne toutes les formes de pouvoir politique envisageables».

Cela nous ramène un an avant, dans une assemblée générale aux Buttes-Chaumont, où la direction syndicale CGT voulait reporter la grève au lendemain, tergiversait jusqu'à ce qu'on entendit dans la salle : «Mais dites-le que c'est parce que Marchais passe ce soir à la télé». Les travailleurs qui avaient encore des illusions sur Marchais, acceptaient à la seule condition que Marchais l'explique aux téléspectateurs. Celui-ci, évidemment, n'en avait rien fait.

Autrement dit, la lutte des travailleurs devrait s'arrêter quand commence la «lutte des classes» à la manière de Marchais.

Correspondant HR avec un sympathisant

Les dirigeants du PCF
contre les travailleurs

**QUAND ILS SONT
AU POUVOIR**

Commandez et payez cette brochure à APN - Editions BP 279 75886 Paris Cedex 18